

Repentir actif : besoin d'aide !

Par **julie16**, le **27/02/2016** à **07:22**

Bonjour à tous,

J'ai une petite question concernant mon cours de droit penal (L2)

Le repentir actif suppose la consommation de l'infraction, par exemple la mort. Or, il n'est pas possible de redonner la vie à une personne déjà morte.

D'où ma question : Est-ce qu'il est possible qu'un meurtre fasse l'objet d'un repentir actif ?

De plus, dans le cours nous avons un exemple qui dit qu'un homme qui tire sur une autre pour lui donner la mort, qui la loupe commet une tentative de meurtre. Mais que s'il touche la personne qui se trouve gravement blessé, et qu'il lui porte des secours, il y aura désistement volontaire (puisque avant la consommation) donc qu'il échappera à la répression. Or le Code précise que tous les crimes sont punissables... Ce qui fait que je me mélange un peu les pinceaux...

Dans l'attente de votre réponse, et espérant surtout avoir été claire,
Julie C [smile25]

Par **Camille**, le **27/02/2016** à **19:57**

Bonjour,

Pourquoi pas ? Tout dépend du sens et de la portée que vous accordez à "repentir actif" qui n'est pas une notion très clairement définie dans le Code pénal, en tout cas pas sous ce vocable.

[citation] *dans le cours...*

...donc qu'il échappera à la répression. [/citation]

C'est vraiment ce qui est écrit, tel quel, dans votre cours ?

Il a fumé quoi avant de l'écrire, votre prof ?

[smile17]

Accessoirement...

[citation] *Or le Code précise que...* [/citation]

Quel Code ? Le Code de la légion d'honneur et de la médaille militaire ? Si vous ne précisez rien...

Par **Anna**, le **30/11/2018** à **10:04**

Donner moi la distinction entre le repentir actif et le désistement involontaire

Par **Lorella**, le **30/11/2018** à **10:58**

Le message d'Anna me fait penser aux vidéos de N. Canteloup quand JL. Melenchon secoue la porte. Au nom de quoi vous ne me donnez pas la distinction..... [smile33]

Par **Camille**, le **30/11/2018** à **11:38**

[citation]Donner moi la distinction entre le repentir actif et le désistement involontaire
[/citation]

Bonjour, merci, et à bientôt !

[smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2018** à **14:59**

Bonjour

[citation] Donner moi la distinction entre le repentir actif et le désistement involontaire [/citation]

Mince Kern ne m'a pas donné la procédure à suivre en cas d'hold up [smile3]